



## FICHE DE RESERVATION 2018 ANNIVERSAIRE

### Code identification:

Nom : \_\_\_\_\_ Date de la sortie : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Heure d'arrivée au parc : **14h00**      Heure de départ : **17h00**

Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

### FORMULES / ACTIVITES

<u>Formules/Ages</u>	<u>Tarifs</u>	<u>Nb de participants</u>	<u>Total</u>
<b>Formule Accr'hô</b> = jeux au sol + parcours en hauteur			
<b>3 ans / 11 ans</b>	13 €		
2 sauts "free jump" (à partir de 6 ans) <b>Option facultative</b>	5 €		
Xtrem'sHô (à partir de 40kg) <b>Option facultative</b>	5 €		
Parents de l'enfant qui fête son anniversaire gratuits			
Parents accompagnateurs	13 €		

**OU**

<b>Formule Solé'hô</b> = jeux au sol			
<b>3 ans / 11 ans</b>	6 €		
2 sauts "free jump" (à partir de 6 ans) <b>Option facultative</b>	5 €		
Xtrem'sHô (à partir de 40kg) <b>Option facultative</b>	5 €		
Parents accompagnateurs	6 €		
Parents de l'enfant qui fête son anniversaire gratuits	-		
<b>TOTAL =</b>			

Prénom de l'enfant fêtant son anniversaire : \_\_\_\_\_

### CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Réservation : Elle devient ferme lorsque l'acompte de 30 % sur le total de l'activité est arrivé à Pyrénées Hô

Annulation du fait des participants : Plus de 15 jours avant la date de l'activité : remboursement intégral.

Moins de 15 jours avant la date de l'activité ou en cas de non présentation des participants, l'acompte n'est pas remboursé.

Annulation du fait de Pyrénées Hô : Remboursement intégral de l'acompte.

Modification du programme ou de date : Si pour des raisons particulières et imprévisibles le programme prévu ne peut être réalisé, un programme de remplacement sera étudié et décidé en accord avec le responsable du groupe.

Prenez connaissance du règlement intérieur sur le site Internet de Pyrénées-Hô [www.pyrenees-ho.com](http://www.pyrenees-ho.com)

Acompte de 30 % de la totalité de réservation, soit

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Prévoir une tenue adaptée aux sports de pleine nature